

CR de la Collégiale du 23.01.18

Animation par Jean-Guy, secrétariat par Pascal

Présent(e)s : Marie-Aleth V-B, Dominique S-C, Brigitte P, Jean-Guy L, Olivier B, Claude G, Pierre D, François M, Philippe B, Christophe B, Pascal P

Points courts :

C3V

-l'AG de C3V Maison citoyenne a voté le fait de nous octroyer un prêt jusqu'à 4000 € remboursable en 3 ans

Logos sur vitrines

Demande à la Commission Graphisme

Cartes d'adhérents

-utiliser du papier blanc pour faire des économies importantes : colorer le texte de la carte

-ajouter un -e à adhérent-e ou carte adhésion

-Courts-circuits la Cagnole au lieu du siège social

-la fabrication et la distribution des cartes commencera au plus vite

Dates lieux des futures collégiales

13 février à Auxerre

27 février à St Aubin

13 mars à Auxerre

27 mars à Toucy

10 avril à Charmoy

24 avril à Auxerre

8 mai à Auxerre

22 mai à St Aubin

12 juin à Auxerre

26 juin à Charmoy

Partenaires à valider

Validés : Milie Nature, Marie-Odile Rollet, Pascal Ferté

Débat :

Question des vendeurs de tabac (une forme de franchise?) mais activité multiple

Question des transformateurs, des distributeurs (notamment pour tous les petits achats)

Est rappelé le soutien au commerce de proximité avec deux décisions qui perdurent :

-seuls les producteurs alimentaires 100 % bios ou en conversion vers 100 % bio peuvent adhérer

-toutes les chaînes de la grande distribution sont refusées sauf dernier petit commerce de village.

Par conséquent, pour l'heure :

-toute entreprise de transformation alimentaire est acceptée (artisans, restaurants, conserveries,.. sous réserve de cas particuliers)

-tout commerce de proximité indépendant est accepté (sous réserve de cas particuliers)

Quand l'entreprise est éloignée de nos critères, le taux de 5 % s'applique.

Publications des annuaires (« à la date de »)

Débat : les rendre visible dès maintenant ou attendre encore un peu ?

Cela ne peut pas nous nuire ; ok pour publication avec formule en faisant bien comprendre que de nombreux contacts sont en cours

formation du 10 février

-convention avec la MJC à prévoir : mandat donné à Pascal qui doit consulter la collégiale sur le coût éventuel

Collectivités

Rencontre avec le Président des Maires de France dans l'Yonne : très positive ; engagement à diffuser l'information à tous les maires adhérents ;

Comité de Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois (bonne réception du diaporama) : très positif

Imprimeurs

informations et choix renvoyés à la prochaine collégiale du 13 février

Lancement de la Cagnole aux Piedalloues

L'animatrice des Piedalloues est très partante pour le dimanche 6 mai lors de la Place aux plantes

Validation de ce partenariat : oui de la collégiale, mandat donné à la commission Evénements

Point de vigilance : conserver un lien solidaire avec le jour de la Terre

Adhésion à Germinal et au Jour de la Terre

Oui pour les deux ; mandat donné à Olivier

Points à développer :

Comptabilité (comptabilité générale, protocole de gestion des coupons)

Besoins :

-recherche d'un logiciel adapté, en ligne de préférence sur notre serveur

-comptabilité de l'association

-gestion des coupons & des enveloppes (logiciel préparé par Jean-Guy)

-gestion des flux de vente de Cagnole

-gestion des reconversions (ne pas se retrouver soumis à la TVA ; voir avec un expert comptable ; poser la question à poser au réseau des MLCC)

-gestion du don de l'arrondi

-information des comptables des prestataires

-exemplarité de notre gestion citoyenne

-Ressources complémentaires : Brigitte, Aurélie de Germinal, Florence de Mobilwood

-Protocole de gestion des coupons (présentation par Pascal d'un travail effectué avec Aurélie de Germinal)

Ajouter : faire signer l'adhérent à réception de l'enveloppe qu'il « achète »

-procédures à rédiger

-tester les procédures

Partenaires au lieu de prestataires

-partenaire : dimension d'engagement dans le projet ;

-modification adoptée

Adhésion à Germinal et au Jour de la Terre

Oui

À traiter lors des prochaines collégiales :

-Un temps à discuter sur ce que l'on souhaite dire aux collectivités sur la question sociale de la Cagnole

Groupes locaux (nombre, autonomie, liens avec la Collégiale)

Objectifs et stratégies à venir : sélection des prestataires non bio, utilisation des cagnoles, participation des collectivités

Choix de la banque pour le coffre

Mandat sur la question de l'événement du lancement de la monnaie

Démarcher les fournisseurs de Germinal